

PRESCRIPTION DU CAHIER DES CHARGES COUPE PACA 2020

(Sous l'égide du Comité Régional de Provence, Alpes, Côte d'Azur de la FFC)

Le club s'inscrivant sur une manche de la Coupe PACA 2020 prend en compte et s'engage à appliquer le cahier des charges de ladite course.

La saison vtt débute le 15 janvier et se termine le 1^{er} juillet pour les qualifications aux Championnats de France XCO.

1- ORGANISATION :

L'organisateur s'engage à produire un circuit de qualité comprenant assez de bénévoles pour assurer la sécurité des coureurs, un ouvreuse et un fermeur (motorisés ou non selon la réglementation locale en vigueur et la décision préfectorale) pour chaque course.

Cette coupe comprend uniquement des épreuves de Cross-Country Olympique XCO.

2- CIRCUIT :

De la Catégorie Cadet et à la catégorie Master, le club doit proposer un circuit de 4kms minimum à 7 kms maximum (de 15 à 20 minutes le tour) avec un fléchage ou balisage parfait, de la descente technique (échappatoire si nécessaire), des montées sélectives et des monotraces.

Obligatoire : Un petit tour (ou Start Loop) de 1 à 2 kms, faisant parti du circuit, doit être également prévu pour certaines catégories, ce tour peut être réutilisé en totalité ou en partie pour les plus jeunes catégories. Cette boucle doit se situer sur la première partie du circuit intégral afin de permettre un départ sans que tous les pilotes de la course précédente soient arrivés.

Pour les catégories Minimes, Benjamins, Pupilles, un tracé sur une boucle de 5 kms maximum comprenant des difficultés adaptées à leur niveau ; ils ne pourront en aucun cas courir sur le tracé comportant les mêmes difficultés que les catégories supérieures, mais ils peuvent cependant en emprunter certaines parties, le petit tour utilisé pour les adultes peut être réutilisé pour le tour des plus jeunes.

Pour la catégorie Poussin, une boucle d'environ 2 kms ludique et mettant en valeur les qualités d'un jeune VTTiste.

TOUTES LES ARRIVEES DEVRONT SE FAIRE DANS LE MEME SENS SUR LA LIGNE

Une zone d'assistance doit être matérialisée afin de permettre aux coureurs de réparer si besoin. La zone devra être si possible double et située à la moitié du parcours.

**LA TRACE GPX DU CIRCUIT DEVRA ETRE TRANSMISE A LA CRVTT POUR LA VALIDATION DEFINITIVE DE LA COURSE.
A DEFAUT CELLE-CI POURRA ETRE RECLASSEE OU ANNULEE.**

3- DROIT D'ENGAGEMENT- INSCRIPTIONS :

Les inscriptions devront se faire en ligne et son module de paiement sécurisé. Les inscriptions sur place seront majorées de 20€ sauf pour les poussins.

4- MISE EN GRILLE - ZONE DE DEPART :

La ligne de départ est matérialisée au sol. On pourra placer au minimum 8 concurrents par ligne et 20 maximum.

La zone de mise en grille doit être placée en dehors du passage des coureurs afin de pouvoir préparer les départs sans avoir

besoin d'attendre que les derniers concurrents soient arrivés.

Cette zone doit être suffisamment large pour permettre de placer au moins 8 coureurs et suffisamment profonde pour qu'au moins 5 lignes puissent être tracées au sol.

5- HORAIRES :

Les inscriptions sur place avec majoration et le retrait des plaques devront être possibles dès 7h45 et jusqu'à 13h30, clôture des inscriptions pour les courses de l'après-midi, mais seront closes 15 minutes avant le départ de la catégorie concernée.

Les horaires de départ sont fixes et communs à toutes les manches. L'organisateur s'engage à tout mettre en œuvre pour les respecter.

- 8h45 : : Cadettes, Cadets (1H max) Juniors F (temps de course 1H15 max),
- 10h00 : : Minimes
- 11h00 : Benjamins
- 11h45 : Pupilles
- 12h30 : Poussins

- **13h00 : PROTOCOLE (récompense des 3 meilleurs de chaque catégorie)**

- 13h15 : Juniors (temps de course 1H15 max), Master 40/50, Dames (Temps de course 1H30max),
- 15h00 : Espoirs H et Seniors H - Master 35 (Temps de course 1H30max),

- **16h30 : PROTOCOLE (récompense des 3 meilleurs de chaque catégorie)**

La ligne d'arrivée sera matérialisée au sol.

AUCUNE RECONNAISSANCE ne sera autorisée pendant les courses, les reconnaissances sont autorisées la veille (le circuit devra être balisé) puis le jour de la course avant 8h45 ainsi qu'entre 12h00 et 13h15.

6- SECURITE :

L'organisateur s'engage à mettre en place un dispositif de sécurité sur le circuit, de façon à prévenir les accidents et assurer les premiers secours.

7- RESPONSABLES DES CLASSEMENTS

Deux arbitres désignés par le Comité Régional PACA valident les classements de l'épreuve.

Seul le collège des arbitres, en accord avec l'organisateur, se réserve le droit de modifier le programme du Xcountry (météo, parcours...).

Le responsable des classements informatisés de la Coupe PACA est :

- Richard Campana (06.88.39.47.37 ou richardcampana@free.fr).

L'organisateur devra être en mesure de fournir au moins 2 bénévoles pour assister les arbitres et le responsable des classements.

La CRVTT se réserve le droit de regard sur le circuit et l'organisation générale afin de garder une cohérence entre les manches.

CRVTT PACA le 16/11/19